attac

Compte rendu des plénières et ateliers de la CNCL des 22 et 23 mai 2004

Rapporteurs :
- Attac 16
- Attac 17
- CA national

La Conférence nationale des comités locaux (CNCL) s'est tenue les 22 et 23 mai 2004 à l'Hôtel de l'industrie à Paris. Elle était constituée de 8 ateliers et de 3 plénières dont les comptes rendus figurent dans ce document :

- atelier « Rôle et fonctionnement de la CNCL » (page 3)
- atelier « Education populaire et jeunes générations » (page 5)
- atelier « Actions en cours et prévues pour la défense de l'assurance-maladie » (page 9)
- atelier « Développement des coordinations régionales » (page 11)
- atelier « Actions en direction des collectivités locales dans le nouveau contexte régional » (page 12)
- atelier « Education » (page 14)
- atelier « Comment animer une émission de radio » (page 16)
- atelier « Création d'une bibliothèque de ressources des comités locaux » (page 18)
- atelier « Quelles sont les premières actions et démarches des comités locaux en direction des chômeurs, intermittents et précaires ? » (page 19)
- séance plénière « L'Europe et les élections européennes » (page 21)
- séance plénière « Attac et les listes « 100% altermondialistes » (page 23).

Il est à noter qu'il ne figure pas de compte rendu de la séance plénière du dimanche matin, celle-ci étant une séance de restitution des ateliers du samedi. Les débats ayant eu lieu le dimanche matin se retrouvent donc dans les comptes rendus des ateliers.

Au total, 170 personnes ont participé à cette CNCL. Elles étaient composées de :

- représentants de 100 comités locaux,
- membres de 6 Attac Campus
- 15 membres du Conseil d'administration national ou de membres fondateurs
- 3 permanents du siège.

Vous trouverez en annexe la liste nominative des participants.

Compte rendu de l'atelier « Rôle et fonctionnement de la CNCL »

Titre de l'atelier : Rôle et fonctionnement de la CNCL
Rapporteur : Michel Menant (Attac 16)
Organisé par : Attac Var
Nombre de participants : une quarantaine
Objectif(s) annoncé(s) de l'atelier :
A partir du texte proposé par Attac Var et du texte proposé par Attac 16, Attac 17 et le Bureau, enrichis de plusieurs contributions, recenser les problèmes constatés et faire des propositions d'amélioration du fonctionnement de la CNCL.
Résumé succinct des problématiques d'introduction, références des éventuels documents d'accompagnement (où peut-on les trouver ?) :
Nous avons travaillé à partir de 4 documents :
- le texte d'attac Var (site internet : http://www.local.attac.org/attac83/IMG/rtf/CNCL_proposition_Attac_Var.rtf) ;
- la charte des comités locaux, article 2 (http://www.france.attac.org/a1964);
- la lettre du Bureau, d'Attac 16 et 17 concernant l'organisation de la présente CNCL ;
- la contribution d'Attac 26/07 sur le fonctionnement de la CNCL.

Description chronologique factuelle du déroulement :
Nous sommes partis de la trame du texte d'Attac Var puis le débat s'est élargi au rôle politique de la CNCL et à l'organisation générale d'Attac, avant une conclusion en forme de propositions.

Résumé des questions soulevées par le débat avec les participants :
Un participant fait remarquer que l'on part de procédures qui ne sont plus celles qui avaient été définies au départ (cf mél du 11 mars 2002), impliquant un calendrier bien précis et un groupe de préparation tripartite : le comité organisateur aidé du précédent et assisté du suivant.
La préparation : la suppression de la liste CNCL et son remplacement par la liste CNCL-Travail a été mal perçue par certains Comités. Un nombre assez important ne s'y est pas inscrit. Il est demandé une permanence de la structure de préparation (sur 2 ou 3 CNCL) et des outils pérennes : listes, archives…
Le problème de la fréquentation de la CNCL est soulevé car moins de la moitié des comités y viennent. Un membre du Bureau fait le lien avec l'absence de rôle politique de la CNCL qui ne motive pas les comités. Il faut renforcer le rôle politique de la CNCL en lui donnant un rôle réel de co-décision avec le Conseil d'administration. Ceci aura des conséquences positives sur la fréquentation des CNCL (les gens viendront si on a à débattre et si cela sert à quelque chose, si on peut peser sur les orientations). Cela aura des conséquences sur la répartition entre les ateliers et les plénières ainsi que sur l'organisation d'Attac, particulièrement dans l'articulation entre ses différentes composantes : membres fondateurs, membres élus des adhérents, Comités locaux, Conseil scientifique, CA, Bureau… En attendant il faut contacter les Comités qui ne viennent pas.
La question des mandats donnés par les Comités aux participants est soulevée tout comme leur représentativité : mandat sur la présence, sur la parole ? Faut-il des mandats généraux ou précis sur un point déterminé ? Certains suggèrent de ne pas être trop rigide au niveau des mandats car les Comités n'ont pas forcément une opinion unanime sur tel ou tel sujet. Sur les attitudes de dénonciation, de résistance, on arrive facilement à un consensus. Mais dès qu'il s'agit de définir des positions alternatives, faut-il chercher une position majoritaire à tout prix ou bien favoriser le débat pluriel ?

La question du dialogue entre les élus des adhérents au CA et la CNCL est posée : en particulier la désignation des représentants des membres actifs par la CNCL telle qu'elle s'était faite a été unanimement mal perçue. Il faut revoir le mode de désignation.

Une remarque concernant certaines décisions politiques prises par le Bureau, par exemple la position sur l'affaire Battisti qui a troublé quelques Comités, pose le problème des rythmes, différents selon les instances : la CNCL se réunit trois fois l'an, le CA une fois par mois, le Bureau une fois par semaine. Comment concilier le respect des règles démocratiques et la nécessité d'avoir une grande réactivité dans certains cas ? L'actualité n'attend pas et un minimum de confiance est indispensable.

L'organisation d'Attac, l'articulation entre ses différentes composantes, adaptées au départ, méritent d'être repensées dans le sens d'un renforcement du rôle des membres actifs au sein du CA et du pouvoir de la CNCL.

Quelques interventions suggèrent de renforcer le travail au sein d'ateliers permanents et d'établir une certaine permanence au niveau de la représentation des Comités (sur 2 CNCL, sur 1 an ?).

Résumé des conclusions et/ou des perspectives, éventuelles demandes exprimées :

Le présent compte-rendu doit remonter au CA.

Proposition de créer un groupe de travail mixte (membres des Comités locaux et du Bureau) pour poursuivre la réflexion sur l'amélioration du fonctionnement de la CNCL et préparer un règlement intérieur. Ce groupe, qui y a déjà travaillé (Attac 83, 16 et 17, Bureau), pourra mettre cela en forme en vue d'une adoption à la CNCL de novembre.

Le Président, lors de cet atelier et lors de la plénière du dimanche matin, a noté que les débats de ces dernières semaines avaient révélés un profond besoin de réfléchir à l'organisation et au fonctionnement d'Attac. Le sens général de cette réflexion, qui semble recueillir un très large assentiment parmi les adhérents, est de trouver de nouvelles articulations entre les différentes composantes d'Attac : membres fondateurs, Conseil d'administration, Commissions du CA, Bureau, CNCL, adhérents, Comités locaux, Conseil scientifique. Pour ne prendre qu'un exemple, il faut reconnaître que le Bureau, qui n'est qu'un exécutif, s'est parfois substitué au CA. La raison tient au fait que sur 30 membres du CA, 20 ont voulu participer au Bureau. Dans ces nouvelles articulations à rechercher, la place des Comités locaux est à rehausser, le tout devant s'intégrer à la « nouvelle dynamique pour Attac ». Le président a fait deux propositions :

1) Mise en place d'une commission mixte visant à proposer des améliorations de l'organisation et du fonctionnement d'Attac, y compris par la réforme des statuts.

Cette commission mixte pourrait par exemple rassembler 5 membres fondateurs, 5 membres du Conseil d'administration et 5 représentants de Comités locaux désignés par la CNCL. Les représentants des fondateurs et du CA pourraient être désignés lors du CA du 19 juin, alors que les représentants des Comités locaux, à la suite d'un « appel d'offre », pourraient être désignés lors de la CNCL de juin.

Cette commission devrait pouvoir travailler sans tabous et aborder notamment la question de la réforme des statuts.

Un rapport d'étape pourrait être soumis à la discussion de l'assemblée générale de décembre qui déciderait des suites à donner.

2) Des mesures immédiates pour mieux assurer la présence des Comités locaux dans le processus de décision.

Le président, en soulignant que des critiques avaient été adressées aux membres fondateurs par des adhérents, a tenu a rappeler le rôle irremplaçable des membres fondateurs au moment de la création d'Attac et encore aujourd'hui. Il considère qu'il convient d'éviter

d'opposer les uns aux autres et que la véritable question est plutôt le rehaussement de la place des Comités locaux dans le processus de décision.

A cet égard, deux mesures sont immédiatement possibles :

- participation de 2 représentants de Comités locaux chaque semaine au Bureau ;
- participation de 8 à 10 représentants de Comités locaux chaque mois au Conseil d'administration.

En effet, les membres fondateurs disposent du droit de participer à ces réunions, alors que les Comités locaux ne le peuvent pas. Le président estime que les Comités locaux doivent disposer des mêmes droits que les membres fondateurs.

Sur le plan pratique, il est possible de demander aux Comités locaux volontaires de se faire connaître. Cette proposition sera faite lors du CA du 19 juin.

Si le principe convient à tous, certains, lors de l'atelier, sont hostiles à des mesures précipitées : il faut prendre du temps pour refonder, il ne faut pas installer dans l'urgence la participation de délégués dont le mode de désignation sans un véritable débat avec les Comités rendrait la légitimité discutable. La discussion se poursuit lors de la restitution de l'atelier entre ceux qui veulent que l'on prenne du temps pour en débattre et ceux qui considèrent tout à fait réalisable la participation aux CA de 8 à 10 délégués des Comités locaux désignés de manière tournante sur une base volontaire, par exemple. Aucune décision n'est prise à cet égard mais tout le monde est d'accord pour que les Comités locaux aient les mêmes droits que les fondateurs.

Compte rendu de l'atelier « Education populaire et jeunes générations »

Titre de l'atelier : Education populaire et jeunes générations
Organisé par: Attac Brie Champenoise (Stéphane Cuttaïa, Patrice Martinot).
Rapporteurs : Gaël Gentric (Attac17), Philippe Léon (Attac 16)
Nombre de participants : une trentaine
Objectif(s) annoncé(s) de l'atelier :
-Tenter de résoudre la contradiction entre l'affirmation d'Attac en tant que « *mouvement d'éducation populaire* » et l'inadaptation des outils pédagogiques utilisés.
- Montrer que les thèmes d'Attac, même dans leur complexité, sont abordables à tout âge et en particulier avec les jeunes générations.

Résumé succinct des problématiques d'introduction, références des éventuels documents d'accompagnement (où peut-on les trouver ?) :
Voir texte de présentation de l'atelier (diffusé sur les listes électroniques et reproduit en annexe).

Description chronologique factuelle du déroulement :
- Affichage en permanence d'une exposition d'Artisans du Monde sur le thème des inégalités dans le monde et de démarches citoyennes.
- Descriptif de l'exposition sur le site d'Artisans du Monde, membre fondateur d'Attac : http://www.artisansdumonde.org/education/expo.htm
- Présentation d'un travail d'instituteur sur le thème des OGM avec des élèves de CM1 (cycle 2).
- Débat.
- Propositions.

Résumé des questions soulevées par le débat avec les participants :
Le débat avec les participants s'est articulé autour de deux problématiques essentielles :
- Le rôle de l'enseignant, militant d'Attac par ailleurs. Nous savons que la sociologie de l'association révèle une représentation importante du corps enseignant. Il a été rappelé que l'association Attac avait l'agrément d'éducation populaire, qu'il était donc possible d'intervenir ou d'informer autour des thèmes d'Attac dans les écoles, collèges et lycées de France. Il ne faut pas avoir de complexes à intervenir dans les établissements scolaires, à leur demande ou après des démarches de Comités locaux (à développer ?). Les programmes scolaires « *parlent* » des thèmes d'Attac, il ne faut donc pas hésiter à les populariser sans se tromper d'initiatives (le thème de l'engagement a pu être repris de façon très partielle par Luc Ferry ; la mode actuelle du développement durable a trouvé une traduction très politiquement correcte pour le Ministère…). Une limite d'importance a cependant été évoquée : s'il est vrai que les enseignants titulaires restent assez libres de leurs pratiques et de leurs contenus, ce n'est absolument pas le cas des personnels précaires, de plus en plus nombreux dans l'Education nationale qui subissent une pression importante et qui sont soumis au chantage à l'emploi (d'où la nécessité de lutter contre cette précarité !).
- La façon de « *toucher les jeunes* » : nous sommes globalement d'accord sur l'idée que l'essentiel est d'abord d'aller à leur rencontre. Pour cela, plusieurs pistes ont été évoquées, de l'intervention dans les événements sportifs ou musicaux (une Brigade Festive a été créée un peu dans ce but dans le comité local Attac 78 Sud) au travail avec les animateurs sociaux avec sans doute la nécessité de changer les lieux, le discours, les méthodes, les

pratiques. Pour les supports et les méthodes, il s'est avéré que les formules du style Café Éco ou Conférences pouvaient apparaître comme un peu rébarbatives : la transformation en Café Vidéo ou en Cinéma-Débat pouvait être plus fructueuse pour sensibiliser des publics différents sans pour autant abandonner les autres initiatives. Il fut aussi rappelé que des bandes dessinées existent, permettant de sensibiliser les « *jeunes générations* » (P. Squarzoni, Garduno en temps de paix et Zapata en temps de guerre, Les Requins Marteaux, 2002 et 2003 ; E. Davodeau, Rural !, Chronique d'une collision politique, Delcourt, 2001…) aux thèmes d'Attac. Il a enfin été rappelé que les militants d'Attac rencontraient naturellement des générations moins représentées dans Attac lors des actions entreprises en cohérence avec la plate-forme fondatrice ou des rencontres dans les collectifs divers (collectifs anti-pub, Forums Sociaux les plus ouverts possibles…).

Résumé des conclusions et/ou des perspectives, éventuelles demandes exprimées :

Le sujet était évidemment très vaste, les échanges enrichissants. Pour poursuivre le travail de l'atelier, une liste des personnes présentes à l'atelier a été constituée qui pourrait servir de base à un réseau d'échanges de pratiques professionnelles ou non en direction des jeunes générations. Ce travail devrait s'enrichir par un réel approfondissement de la notion même d'éducation populaire : des textes devraient circuler sur les listes prochainement dans ce but.

Pour les suites de l'atelier : contacter Stéphane Cuttaïa d'Attac Brie Champenoise (Cuttaialoyal@aol.com).

Annexe 1 : texte de proposition de l'atelier (25/03/2004).

« CNCL 22/23 mai : le Comité Brie champenoise propose un atelier sur le thème de l'éducation populaire et les jeunes générations.

Les générations nées après les années 60 sont les premières à subir dans les pays industrialisés les conséquences de la globalisation du capitalisme. En France, en 2004, entre un et deux millions d'enfants et 100 000 étudiants vivent sous le seuil de pauvreté. L'Union européenne compte plus de 57 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, 23 % sont des enfants. Un enfant sur trois ne part jamais en vacances. En raison de la décomposition de la société salariale, les générations les plus jeunes sont les premières touchées par le chômage, la précarité, les emplois sous payés, la désyndicalisation, les discriminations sociales et les frustrations socio économiques.

Notre association de jeunesse et d'éducation populaire doit s'efforcer de trouver les moyens de remplir sa fonction émancipatrice en direction des enfants de la classe ouvrière.

Pour Attac-Brie champenoise, Stéphane Cuttaïa »

Annexe 2 : Présentation de l'atelier (05/05/2004).

1. Démarche sur les OGM (Patrice Martinot, instituteur CM1).

Séquences travaillées avec les enfants dans un cadre pédagogique sur les OGM. Envisager différentes situations à problèmes qui mettent les enfants en état de recherche et de réflexion. D'autres thèmes peuvent être envisagés. Mise en réseau d'échanges de pratiques entre enseignants...

2. Réalisations et animations d'ateliers éducatifs en milieu scolaire et péri scolaire (Stéphane Cuttaïa, animateur socioculturel, intervenant en milieu scolaire).

A. Projet : sensibiliser les enfants des classes primaires (cycle 3 : ce2, cm1, cm2) aux problèmes des inégalités entre régions du monde et aux différentes formes de solidarités internationales. Ces thèmes font parties des compétences à acquérir en éducation civique et en géographie dans les nouveaux programmes du Ministère de l'éducation pour l'école primaire.

Sensibiliser les enfants qui fréquentent les maisons de quartiers, les MJC...

B. Objectifs : Informer et faire découvrir les principales questions liées aux inégalités et aux solidarités internationales à partir d'ateliers éducatifs et d'activités ludiques.

C. Utilisation : A la disposition des enseignants et des animateurs socioéducatifs (écoles, maisons de quartiers, centre socioculturels), à la disposition des Comités Attac et les associations de solidarités internationales (fêtes de quartier, forums associatifs...).

D. Partenaires et financements

Inégalités et solidarités entre région du globe.

Réalisation de matériel pédagogique : exposition de douze panneaux. (Invention d'un ou de deux personnages que les enfants peuvent apprécier et auxquels ils peuvent s'identifier, le(s) personnage(s) est(sont) présent(s) sur les 12 panneaux dans des situations différentes).

1. Présentation générale des inégalités entre les régions du monde
2. Comment l'argent circule ? les marchés financiers, les paradis fiscaux
3. Les enfants dans la globalisation, la convention internationale des droits de l'enfant
4. L'eau, l'alimentation, l'agriculture et les OGM, la pêche et le commerce équitable
5. L'énergie
6. La protection de l'environnement, la désertification
7. Les conflits, le terrorisme, la paix
8. La démocratie, les droits de l'homme
9. L'émigration et l'immigration à travers les régions du monde
10. Les grandes entreprises transnationales, le marketing, la publicité
11. Notion de biens communs de l'humanité
12. Panorama des principaux mouvement de solidarité internationale, des mouvements d'opposition à la globalisation et des forums sociaux

Compte rendu de l'atelier « Actions en cours et prévues pour la défense de l'assurance maladie »

Titre de l'atelier : Actions en cours et prévues pour la défense de l'assurance maladie
Organisé par : Bernard Teper, coordonnateur de la commission du Conseil d'administration « Santé »
Rapporteur : Jean-Luc Fontaine (Attac 16)
Nombre de participants : 39
Objectif : point d'actualité, mobilisation nationale du 5 juin, etc.
Historique et perspectives : Depuis août 2003, 220 réunions (80-90 % à l'initiative des Comités Attac). Prise de conscience assez forte. Attac a été à l'initiative des Etats généraux de la santé et de l'assurance-maladie. L'échéance ne prendra pas fin d'ici la fin de l'été (loi, ordonnances ?) mais s'inscrira dans la durée : 12 à 18 mois. Volonté du gouvernement de « *saucissonnage* » pour faire mieux passer la pilule.

L'actualité : Appel à une mobilisation nationale et décentralisée le 5 juin : manifs, par exemple à Paris, sous une banderole unitaire « *Etats Généraux…* » incluant des comités de défense (mobilisation citoyenne), des syndicats et partis politiques. Après la publication du 4 pages « *Sécu* », sortie le 4 juin en librairie d'un livre résumant les positions d'Attac. *Santé, assurance maladie : quelles alternatives (*prix : 2 euros, liste matériel militant). Egalement diffusion d'un tract (diffusé lundi auprès des CEL) et autocollants. Souhait d'une visibilité maximum d'Attac (drapeaux, badges, etc.).

Discussion, expérience des Comités locaux : (en synthèse)
- Difficultés causées par des initiatives de syndicats ou associations diverses. Stratégies syndicales différenciées. Exemples de Comités sollicités par des « *collectifs* » différents. Pour des motifs divers, d'autres comités proposent des solutions alternatives ou complémentaires au défilé : point fixe sur marchés, dans les rues. Ou encore, à Annecy, participation à un festival international de cinéma, avec des interventions de rue (participation de comédiens). Il paraît indispensable de ne pas rassembler uniquement les militants, mais viser aussi – et en priorité, même - les citoyens, les usagers, les associations de malades quand elles existent, les professionnels de santé. Possibilité de demander au siège la liste des organismes nationaux participant à la journée du 5, afin de les contacter pour obtenir les cordonnées des correspondants locaux. Certains comités expriment des difficultés à mobiliser les gens. Nécessité d'amplifier l'action d'éducation populaire, en raison de la plus grande complexité du dossier (par rapport aux retraites par exemple). Initiatives diverses : certains s'appuient sur un atelier de réflexion santé. D'autres se sont appuyés sur une école de l'enseignement de l'économie, des débats dans les cafés, Deauville « *creuse* » le trou de la Sécu, Attac Thionville a inventé le badge « *carte vitale* ».

Dispositifs de rue : à Aix, la « *machine à laminer le social* » (vous introduisez un document Attac, il ressort de la machine sous forme de tract… Medef). Et bien d'autres encore… A signaler encore, l'opportunité de s'appuyer sur des collectifs en lutte, exemple avec la fermeture de la maternité de Nogent-le-Rotrou (comité de 250 adhérents pour 15 000 habitants). Manif devant l'hôpital de Chartres, mise en scène ludique, conférence-débat.

Les réponses de Bernard Teper : A garder à l'esprit : le socle de tout projet populaire passe par la santé et la sécurité sociale, ce n'est pas un secteur parmi d'autres. C'est LE SOCLE. Recouvre : l'assurance-maladie, les retraites, la famille, les accidents professionnels.

La difficulté des stratégies partisanes : les syndicats qui visent le partage du gâteau (gestion de la Sécu) ; la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) qui souhaite

cogérer le système, en concurrence avec les grands groupes financiers, dans la plus pure logique libérale. A contrario, Attac propose une gestion de l'assurance-maladie par les assujettis (syndicats), malades et usagers (associations), les mutuelles gérant des centres de santé, de prévention, etc Préconise le remboursement à 100 % des « *soins utiles et nécessaires* ». Nécessité de passer d'un système de soins à un système de santé (place centrale de la prévention). Déplacer le curseur du partage de la valeur ajoutée (restituer 10 points). Emergence d'un pôle public de recherche du médicament, financé par le public. Toutes ces propositions sont détaillées dans le livre à paraître. L'impératif de formation : le national continuera l'effort entrepris en programmant stages et conférences à la demande des Comités.

Compte rendu de l'atelier « Développement des coordinations régionales »

Titre de l'atelier : Développement des coordinations régionales
Organisé par : Jean-Louis Métivier (Attac Rennes)
Rapporteurs : François Bonnes et Franck Candoret (Attac 17)
Nombre de participants : 31
Objectif(s) annoncé(s) de l'atelier : Tentatives de développement de coordinations des omités locaux
Résumé succinct des problématiques d'introduction :
Besoin de coordination.
Pourquoi ?
Certaines problématiques nécessitent une action coordonnée (santé, sécu, retraites, etc.) pour une meilleure lisibilité de l'action.
Comment ?
Les regroupements ne correspondent pas toujours aux territoires administratifs de la région, ils sont souvent le reflet de réseaux pré-existants qui peuvent être transnationaux, départementaux, ruraux ou urbains.

Description chronologique factuelle du déroulement :

Présentation :	5 minutes
Tour de table :	1 heure
Débat :	30 minutes
Petite ébauche de synthèse :	10 minutes

Résumé des questions soulevées par le débat avec les participants :
Le changement politique au sein des régions a développé le besoin d'une coordination entre les comités locaux.
Plusieurs comités locaux craignent qu'Attac devienne une structure pyramidale (perte de la lisibilité de l'action et inadéquation de l'espace régional aux luttes à mener) avec la mise en place d'un échelon régional.
Un certain nombre de principes a été évoqué :
- les coordinations régionales sont toujours à construire à partir des comités locaux ;
- la construction d'un mouvement social et citoyen passe par la mutualisation des actions entre Attac et d'autres mouvements altermondialistes.

La prise en compte des institutions régionales et des collectivités locales constitue un élément fondamental de l'organisation des luttes à mener.

Résumé des conclusions et/ou des perspectives, éventuelles demandes exprimées :
Rappel : L'initiative de la construction d'un niveau régional est toujours le fait de Comités locaux.

Si certains comités locaux perçoivent le niveau régional comme un risque démocratique, il est également perçu comme une formidable opportunité pour l'efficacité des actions à mener.

Compte-rendu de l'atelier « Actions en direction des collectivités locales dans le nouveau contexte régional »

Titre de l'atelier : Actions en direction des collectivités locales dans le nouveau contexte régional
Animé par : Aurélien Bernier, membre de la commission du Conseil d'administration OGM et
Frédéric Viale, coordonnateur de la commission du Conseil d'administration AGCS
Rapporteurs : François Bonnes (Attac 17) et Philippe Léon (Attac 16)
Nombre de participants : environ 70
Objectifs annoncés de l'atelier :

- Faire le bilan des deux campagnes OGM et AGCS
- Mutualiser les expériences des comités locaux et les documents produits éventuellement
- S'interroger sur la façon de poursuivre ces campagnes ou en entamer ou en entamer d'autres dans le nouveau contexte régional

Résumé succinct des problématiques d'introduction, références des éventuels documents d'accompagnement :
Depuis le début de ces campagnes, de nombreuses collectivités territoriales se sont déclarées zones non-OGM et/ou zones hors-AGCS. Pour l'AGCS, Bernadette Joncquet tient la liste à jour et Aurélien Bernier a réalisé des cartes « zones non-OGM » et « zones hors-AGCS »
Documents disponibles : (4-pages réalisé par le collectif national OGM (www.local.attac.org/attac86/OGM.htm) et « kit AGCS » disponible sur le site d'Attac France :Campagnes – AGCS)
Pour les OGM, l'action principale a été d'interpeller les maires pour qu'ils s'opposent, par des d'arrêtés municipaux, à la culture d'OGM en plein champ. Depuis deux ans, Attac a bien investi le terrain juridique : il existe donc des arrêtés-type. Des conseils régionaux (ex : Poitou-Charentes) ont aussi émis des voeux qui vont plus loin car ils s'engagent à défendre juridiquement les maires vis-à-vis des préfets.
Contrairement aux arrêtés anti-OGM pris par les conseils municipaux, un vœu d'une collectivité territoriale se déclarant zone hors-AGCS n'a pas de caractère réglementaire. Le travail d'Attac doit porter aussi sur l'information aux citoyens et la défense des services publics.

Description chronologique factuelle du déroulement :

- Bilan de la campagne OGM (15 min.) et débat
- Bilan de la campagne AGCS (5 min.) et débat

Résumé des questions soulevées par le débat avec les participants :
Un travail est à poursuivre sur le plan juridique, en terme de jurisprudence : nécessité pour une commune d'avoir des « circonstances locales » (cultures d'OGM, présence d'agriculteurs Bio…). Travailler aussi sur les labels : le Bio n'est pas le seul à exclure les OGM.
Est souligné le caractère insuffisant des vœux (OGM et/ou AGCS) émis par les conseils généraux et régionaux : position de principe qui n'engage à rien. Mais intéressant sur le plan tactique (ex : Poitou-Charentes) : l'engagement pris vis-à-vis des maires peut les rassurer pour adopter des arrêtés. Il y aurait aussi une pression à l'égard des entreprises qui seraient subventionnées ou non par le conseil régional selon qu'elles iraient ou non dans le sens du vœu émis (ex : Attac 04 : élaboration d'une charte par le conseil général avec critères sociaux et environnementaux pour l'attribution de subventions).

Des réserves sont émises par un participant sur la volonté de faire des régions le bouclier anti-libéral. Présenté comme une opportunité, c'est peut-être plutôt un marché de dupes (ex : attitude du PS en région Centre). Il faut continuer au contraire notre travail d'éducation populaire, impliquer les citoyens, ne pas rester dans une dualité Attac-élus.

Résumé des conclusions et/ou des perspectives, éventuelles demandes exprimées :
Utiliser le nouveau contexte régional pour décupler l'action auprès des élus. Les conseils régionaux pourraient solliciter les maires et les conseils généraux qui eux-mêmes pourraient solliciter les maires.
Pour donner plus de poids aux vœux adoptés par les conseils, faire en sorte qu'ils soient au gouvernement et à la commission européenne.
Impliquer davantage les collectivités adhérentes d'Attac dans le processus : elles sont peu visibles.
Se tiendront les 13 et 14 novembre 2004 les Etats Généraux de toutes les collectivités concernées : l'idée est de les réunir pour qu'elles s'adressent conjointement au gouvernement pour le pousser à revoir le mandat du représentant européen à l'OMC.
Sur la question des OGM, engager une action de pétition de citoyens au niveau européen.
La sollicitation des élus et l'action d'éducation populaire auprès des citoyens sont de toute façon complémentaires.

Compte-rendu de l'atelier « Education »

Titre de l'atelier : Education
Animé par : Régine Tassi
Rapporteur : Gaël Gentric (Attac 17)
Nombre de participants : une trentaine
Objectifs annoncés : Partager les expériences engagées sur ce thème par les Comités locaux et la Commission nationale « Marchandisation de l'éducation ». Mettre en commun les initiatives.

Description chronologique factuelle du déroulement : Après une introduction replaçant l'activité de la Commission « Marchandisation de l'éducation » (une vingtaine de minutes), les participants au débat font le tour de leurs constats et de leurs initiatives (une heure vingt). Les animateurs de l'atelier ainsi que les membres de Comités locaux expliquent enfin les perspectives qu'ils envisagent.

Résumé succinct des problématiques d'introduction, références des documents d'accompagnement :

- Pour les documents de travail de la Commission, voir le site national d'Attac France ainsi que les différentes contributions de personnes avec lesquelles la Commission travaille (Louis Weber et Christian Laval de l'Institut FSU, Nico Hirt de l'APED…) facilement trouvables sur Internet.

Adresse net : http://www.france.attac.org/r45 (voir aussi les sites des Comités locaux ayant travaillé sur ce thème – sur un moteur de recherche, taper « local attac » « éducation »).

- Bref historique du travail de la Commission (Régine Tassi) : le thème de l'éducation ne faisait pas forcément partie directement des fondamentaux d'Attac. Le travail sur la mondialisation financière et en particulier le travail sur l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) négocié dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a mis au jour la volonté des entreprises de mettre la main sur ce « *marché* » brassant des capitaux très importants. Pour lutter contre ce phénomène, des actions concrètes ont été mises en œuvre par Attac, en particulier contre des applications françaises de cette volonté prédatrice : les « *Masters de l'économie* », jeu proposant aux élèves dans le cadre scolaire d'investir en Bourse sans mise en perspective des dégâts opérés par la spéculation, ont ainsi fait l'objet de dénonciations et d'actions régulières. Le constat a par ailleurs été fait d'une intrusion de plus en plus importante des entreprises, notamment via la publicité, dans le milieu scolaire, véritable menace pour la laïcité qui pose le principe que l'école doit être en dehors des enjeux commerciaux mais aussi des offensives idéologiques. D'autres « *dérapages* » du Ministère de l'Education Nationale ont été évoqués comme les partenariats multiples et opaques avec le Medef (« *université* » de formation des professeurs d'économie par l'Institut de l'Entreprise – fondation directement issue du Medef-, chartes de partenariat Rectorat/Medef comme dans l'Académie de Poitiers très récemment…).

Résumé des questions soulevées par le débat avec les participants : certaines difficultés rencontrées dans le débat tiennent aux conceptions diverses de l'école selon les participants. Si certains éléments font relativement consensus dans leurs grandes lignes (critique de l'entrée en masse des entreprises privées dans le système scolaire), ils peuvent faire l'objet de débats moins évidents dans le détail (critique de Coca-Cola plus aisée que celle de la MAIF, place des entreprises dans l'enseignement professionnel…). La destruction du service public d'éducation nationale à travers la diminution des crédits et la mise en place d'une certaine « *décentralisation* » a ensuite été évoquée ainsi que ses causes/conséquences : délégation à l'intérieur de l'Education nationale de parties d'enseignement à des prestataires privés (cours d'éducation à la santé, à la sexualité, peut-être bientôt cours d'EPS, d'arts plastiques,

disciplines particulièrement touchées par la baisse des postes au concours), développement de cours privés (aide aux devoirs, préparations au baccalauréat, e-learning…) et banalisation de ce type de démarches y compris à l'intérieur de l'institution scolaire alors qu'elles accroissent les inégalités et qu'elles semblent entériner les dysfonctionnements de l'Education nationale.

Résumé des conclusions et / ou des perspectives, éventuelles demandes exprimées :

- Conclusions : la mise en commun a rappelé l'urgence de lutter contre cette « *marchandisation de l'éducation* », avant tout par la mise au jour des attaques menées contre le service public d'Education nationale ; d'où la nécessité de mettre en commun les efforts des comités locaux.

- Perspectives :

  _ Répertorier, dénoncer, prendre position comme cela a déjà été fait au niveau national (voir les communiqués d'Attac France sur les Masters de l'économie) ou local.

  _ Travailler avec les élus nationaux : ce travail est déjà engagé par la préparation d'un colloque à l'Assemblée en collaboration avec le groupe de parlementaires adhérents d'Attac. Poursuivre le travail d'interpellation des élus locaux : actions possibles des Comités locaux pour que les Conseils régionaux dénoncent les partenariats Rectorat / Medef ; interpellations possibles au sujet de la décentralisation…

  _ Utiliser le cadre légal : les partenariats divers sont souvent pris dans l'opacité la plus totale dans des termes en contradiction avec des principes forts de l'Education nationale (neutralité scolaire) ou même des Droits de l'Enfant.

  _ Monter des commissions « Marchandisation de l'éducation » dans les Comités locaux intéressés : ils pourraient travailler avec les syndicats concernés ou certaines associations ayant des liens avec l'école. Ces commissions locales apporteraient leurs contributions à la Commission nationale et y participeraient directement.

  _ Diffuser un prochain « 4 pages », s'approprier l'ancien encore en vigueur.

  _ Poursuivre le travail de la Commission nationale qui joue déjà le rôle d'Observatoire de la Marchandisation de l'Education par une transmission systématique des informations à cette Commission ainsi qu'aux membres de la liste de travail Internet (2 adresses pour les inscriptions et les transmissions d'informations : education@attac.org ou Régine Tassi regine@attac.org)

Apports du débat après la restitution en plénière :

Il a été rappelé par un adhérent que l'attaque idéologique se plaçait aussi sur le champ des savoirs transmis, certains étant constamment dévalorisés par une idéologie pseudo « *utilitariste à court terme* », rejoignant ainsi un débat ayant eu lieu dans l'atelier sur les nouvelles mesures d'orientation des élèves (logiciel PAM).

Compte rendu de l'atelier « Comment animer une émission de radio »

Titre de l'atelier : Comment animer une émission de radio
Organisé par : (Anne-Gwenaëlle Guezennec (Attac 54)
Rapporteur : Michel Menant (Attac 16)
Nombre de participants : 17
Objectif(s) annoncé(s) de l'atelier :
- Echanger sur les pratiques de ceux qui animent déjà des émissions de radio.
- Donner envie à ceux qui envisagent de se lancer dans cette aventure.

Résumé succinct des problématiques d'introduction, références des éventuels documents d'accompagnement (où peut-on les trouver ?) :

Site de la CNRL (Confédération nationale des radios libres) : http://www.cnrl.org/www2/

Site de l'EPRA

Description chronologique factuelle du déroulement :

Après une rapide introduction d'Anne-Gwenaëlle, un tour de table de présentation permet à chacun de se situer et de préciser ses attentes. Plusieurs types de participants :

- ceux qui animent déjà une émission régulière sur une radio locale, généralement associative ;
- ceux qui ont été approchés par une radio associative pour lui apporter du contenu ;
- ceux qui n'ont pas d'expérience mais quoi envisagent de se lancer.

Puis un échange s'établit entre les participants sur leur expérience et sur les moyens utilisés pour construire une émission. Enfin, en guise de conclusion, quelques propositions pratiques et immédiates à mettre en oeuvre au sein d'Attac.

Résumé des questions soulevées par le débat avec les participants :

Nous n'avons pas accès aux médias. La radio est un outil d'éducation populaire formidable qui permet de toucher en une seule fois un grand nombre de personnes, alors que pour un travail parfois identique une réunion n'en attirera que quelques dizaines.

La radio permet de faire participer de nouveaux militants en fonction de leurs affinités : l'animation et la technique requièrent des profils différents.

Une émission de radio peut revêtir plusieurs formes : débats, réponse à un journaliste, rubriques, interviews dans la rue, lecture de textes ou de livres…

On ressent un grand besoin de formation, non pour devenir des « *pros* » mais pour être audibles. Un participant met l'accent sur l'entraînement qui permet d'aboutir à des résultats intéressants. Il ne faut pas négliger non plus la spontanéité et la fraîcheur si nécessaires. Le besoin de conseils techniques est aussi formulé, particulièrement par une participante qui envisage de créer une radio. Mais la formation s'acquiert très vite.

La préparation est importante : animer une émission régulière d'une heure par semaine demande un lourd travail tant au niveau du contenu que de la présentation.

Attac pourrait faire une émission qui serait retransmise sur plusieurs radios, par exemple celles qui sont regroupées au sein de l'EPRA et de la CNRL. On pourrait faire appel au Conseil scientifique pour le contenu. Comment faire une série d'émissions sur nos thématiques sans être enfermé dans un rythme régulier ?

La question d'une émission de radio sur le Web est évoquée et recueille des avis divers.

Se limiter à la radio est beaucoup plus facile techniquement que lier son et image.

Résumé des conclusions et/ou des perspectives, éventuelles demandes exprimées :

Un conseil : pour débuter, une émission d'une heure par mois suffit.

Collecter ce qui a déjà été fait par des Comités, graver les émissions sur CD rom ou cassettes et créer une bibliothèque de ressources sur le site d'Attac.

Demande d'aide à Attac formation.

Travailler avec le Conseil scientifique (CS) pour donner du contenu aux émissions et aider à « *rentabiliser* » le travail du CS.

Proposition d'actions immédiates :

- Echanger déjà entre nous les émissions réalisées. Faire un état des lieux à la prochaine CNCL. Les cassettes, CD rom… peuvent êtres dupliqués à la demande par le siège. La liste des participants a été faite, elle sera envoyée par le rapporteur à tous les participants par mél.
- Rencontrer le groupe formation à la CNCL de juin.
- A l'université d'été, expérimentation en petite équipe, l'objectif étant de réaliser une émission par jour en lien avec la radio locale.

Compte rendu de l'atelier « Création d'une bibliothèque de ressources des comités locaux »

Titre de l'atelier : Création d'une bibliothèque de ressources des comités locaux
Proposé par : Comité Attac Charente (16)
Nombre de participants : 12
Rapporteur : Jean-Luc Fontaine (Attac 16)
Objectif(s) annoncé(s) : mise en place avant la fin 2004 d'un premier outil facilitant la mise en commun des documents produits par les comités locaux.

A plus longtemps terme, réflexion et définition (cahier des charges) pour un système qui assure des fonctions plus complètes : création d'une base de données avec des outils d'indexation et de recherche.

Résumé succinct des problématiques : La demande est récurrente depuis déjà un moment (première université d'été, CNCL de février). Sur la réflexion de l'atelier proprement dite, débat préliminaire entre deux solutions :

Création d'un espace d'hébergement sur Attac.org, création d'un catalogue qui renvoie sur le site du Comté local créateur du document. Et aussi deux attitudes :
- créer son propre document permet de mieux s'approprier le contenu (autoformation) ;
- mais dans l'urgence il est souvent utile de pouvoir puiser dans un catalogue existant (mais à créer). Une bonne réflexion sera nécessaire sur les modalités d'indexation, pour un travail plus efficace du moteur de recherche.

Modalités de la séance : introduction par Attac 16, prises de paroles lors d'un tour de table : échange dense et constructif.

Questions soulevées : Associer les groupes formation et logiciels libres. Egalement les webmestres du siège. Ne pas « *casser* » ce qui existe déjà. La question d'un « *blocage* » quelconque du CA ? Il y est fait souvent allusion. Jacques Weber au nom du CA apporte un démenti (pas de contrôle par exemple du contenu des sites des Comités locaux). La difficulté opérationnelle vient plutôt d'une carence d'évaluation du travail nécessaire pour rester dans un cadre raisonnable.

Dans l'immédiat toutefois, il serait possible de partir d'un travail de compilation de Bernard Kervélla (groupe formation) qui collecte déjà plusieurs centaines de documents référencés. Pour exploiter ces données brutes Pierre Ponthus propose d'établir un répertoire sur un modèle qu'il a déjà créé personnellement. Présentation sous forme d'un tableau avec des entrées telles que : références, types de document, date de création, lien vers le site d'hébergement… Faire le choix d'une indexation homogène. Système déclaratif via les CEL pour la mise à jour du fichier ressources. A plus long terme, créer une base de données. Avec les webmestres du siège et Pierre Madec. Proposition de faire un point d'étape à l'université d'été et si besoin à la CNCL de rentrée. Engagement de mettre en œuvre un système opérationnel d'ici décembre 2004.

Liste des personnes engagées sur ce chantier :
Aymard de Camaret (Paris Centre) : aycamaret@aol.com
J-Michel Dariosecq (Paris Centre) : afsv@club-internet.fr
Pierre Ponthus : pierrop@free.frJacques Weber : jacques.weber3@wanadoo.fr
Bernard Lagune (Attac pays d'Aix) : blagune@free.fr
Marcel Austin (Paris 19) :maustin@noos.fr
Geneviève Coiffard-Grosdoy (Attac St Nazaire) : coiffard-grosdoy@easyconnect.fr
Jean-Luc Fontaine (Attac 16): jlucf@club-internet.fr
Rajouter Pierre Madec, Gervaise, et quiconque a vocation à rejoindre ou suivre le travail de ce groupe.

Compte rendu de l'atelier « Quelles sont les premières actions et démarches des comités locaux en direction des chômeurs, intermittents et précaires ? »

Titre de l'atelier : Quelles sont les premières actions et démarches des comités locaux en direction des chômeurs, intermittents et précaires ?

Organisé par : Gérard Régnier (Attac 06)

Rapporteur : Francois Candoret (Attac 17)

Nombre de participants : 32

Objectif(s) annoncé(s) de l'atelier :

Tenter de répondre aux question suivantes :

- Quelle est la position d'Attac face aux luttes des chomeurs, intermittents et précaires ?
- Quelles actions sont ou ont été menées, sous quelles formes et modalités ?
- Quelle convergence des luttes avec les autres mouvements et syndicats sont possibles ?

Résumé succinct des problématiques d'introduction :

Constat :

- Attac ne s'est pas saisie nationalement et très peu localement des luttes et revendications des chomeurs, des précaires et des intermittents.

Face à la démolition de notre système de protection sociale, les problématiques des retraites, de la sécurité sociale et de l'assurance chomage ne sont pas prises au même niveau, cette dernière n'a pas suscité un travail de réflexion et d'action équivalent aux deux autres.

Ouvrage de référence : *Travailleurs précaires, unissez-vous !* Attac, éditions Mille et une nuits, Paris 2003.

Description chronologique factuelle du déroulement :

Dans un premier temps, une description des causes de la journée de mobilisation du 25 juin a été effectuée. Face à une refonte de l'UNEDIC annoncée, elle doit appeler à un rassemblement pour une véritable sécurité économique et sociale.

Un tour de table a montré qu'il y avait peu d'actions et de partenariat entre Comités locaux et associations de défenses des chômeurs et précaires.

Résumé des questions soulevées par le débat avec les participants :

Les causes possibles de la faible mobilisation d'Attac :

- D'autres organisations de défense des intérêts des précaires le font mieux que notre association (meilleure connaissance technique, du public et des enjeux) ;
- La lutte est restée empreinte d'une vision trop théorique et l'action pratique a du mal à se mettre en place.

La désobéissance civile a été évoquée comme moyen d'action : occupation des lieux publics, lutte contre les expulsions, etc.

L'appartenance sociale des adhérents d'Attac à la classe moyenne semble être un frein dans notre rapport à la précarité et dans nos façons de dialoguer avec les couches sociales les plus défavorisées. Il nous faut plus simplement faire le rappel que la precarisation de l'emploi, si elle a dans un premier temps touché plus fortement les classes populaires n'a pas pour vocation de ménager les classes moyennes. Il s'agit donc d'être solidaire avec ceux qui souffrent le plus des politiques néolibérales.

La difficulté à pérenniser la lutte et la mobilisation est rendue d'autant plus difficile que les acquis conquis par les luttes salariales au sein des entreprises sont fréquemment remis en question par le patronat (éviction de l'entreprise des leaders syndicaux, etc.).

Résumé des conclusions et demandes exprimées :

- Mobilisation d'Attac national pour la journée du 25 juin
- Continuer le travail en cours sur la souffrance sociale et développer sur cette question le lien avec les Comités locaux

- Soutenir la lutte des chômeurs et précaires notamment par l'appel à la désobéissance civile
- Inscrire cette problématique lors des états généraux du Social et du Forum social européen.

Compte-rendu de la séance plénière « L'Europe et les élections européennes »

Titre de la séance plénière : L'Europe et les élections européennes

Diverses interventions pour l'introduction au débat. Echange à bâton rompu entre les participants.

Rapporteur : Jean-Luc Fontaine (Attac 16)

Plusieurs interventions abordent les question suivantes :

- La question de la constitution risque d'être le non-dit de la campagne. D'où la démarche d'Attac de présenter ses 21 exigences et de faire campagne pour obtenir un référendum.
- Bien comprendre positionnement des partis (surtout les Verts et le PS). A ceux qui expliquent que « *on va transformer le Parlement en assemblée constituante* », D. Cohn-Bendit clame au contraire « *le prochain parlement ne sera pas une Constituante* ». Autre argument contradictoire : en cas de refus du traité « *constitutionnel* », on revient à la case « *traité de Nice* » qui est un mauvais texte (comme le dit même Moscovici qui l'a pourtant négocié). Or quoiqu'il arrive, le traité de Nice s'appliquera jusqu'en 2009. De même à propos de la majorité qualifiée de « *Nice* » dont on dit le pire, le traité « *constitutionnel* » prévoit d'autres modalités (défavorables à l'Espagne et la Pologne). Mais au cas où un pays se sentirait gravement lésé par ce nouveau système, il pourrait obtenir l'application du système de Nice. Il n'y a donc aucune « *vraie* » urgence. Et en tout état de cause toutes les dispositions de « *Nice* » ne seront pas abrogées. Sur l'aspect politique enfin, le traité constitutionnel est une reprise de l'ensemble des dispositions libérales déjà actées, mais qui n'ont jamais reçu l'assentiment populaire. Le vote en faveur du traité, est une façon de valider en bloc ces politiques : « *c'est une des autres mystifications que nous devons combattre* ».
- Le parlement européen a un pouvoir : il co-décide parfois. Avec le traité, ces pouvoirs seront renforcés. B. Cassen rappellera que le champ de compétence de la co-décision » va s'élargir de 50 %.
- Prendre acte de l'extension des pouvoirs du parlement, explique les conditions qui rendront impossible toute révision.
- Suite à une demande de faire le point sur la position des autres associations Attac en Europe, un compte-rendu est fait de la rencontre des Attac d'Europe le week-end précédent à Gand (Belgique). Il y a une grande diversité de points de vue mais l'unanimité se retrouve pour condamner l'intervention américaine en Irak. Les Attac scandinaves : l'enjeu se résume à « *pour ou contre* » l'appartenance européenne. Les pays bénéficiaires en terme de budget (Portugal, Grèce, Irlande, Espagne), ne se posent pas de questions, sauf Attac Espagne qui partage pleinement le point de vue d'Attac France (il y a eu beaucoup d'échanges, réguliers, avec Attac France). Attac Allemagne se rapproche des positions françaises (élaboration d'un document en cinq points, en référence aux 21 points d'Attac France).
- « *Nous devons montrer que l'Europe est en crise* ». Crise dans son orientation néolibérale, crise dans la maîtrise de son identité, la question de l'entrée de la Turquie, les rapports avec les Etats-Unis. « *Il faut discuter des autres sorties de crise possibles* ». « *Il faut en profiter pour exiger l'application de la taxe Tobin et la disparition des paradis fiscaux* ».

Beaucoup d'interventions ont eu pour thème le référendum. Un référendum va déclencher une dynamique de réflexions politiques. Pour certains c'est même l'arme de choix pour rendre possible l'échec de la ratification. Le recours au référendum va créer les conditions d'un véritable travail d'éducation populaire. A cet égard, l'expérience d'Attac Sud-Cher est significative : plutôt que des exposés généraux sur le traité, choisir quelques articles dont la signification apparaît clairement, et susceptibles de faire réagir dans l'instant le public, même sur un marché. B. Cassen rappelle que ce travail est d'autant plus nécessaire que la

perspective de la ratification s'inscrit dans la durée (plus d'un an), ce qui laisse le temps pour préparer un tel travail. Sur le thème de « l'Europe et la paix », P. Khalfa rappelle que la construction de l'Europe est synonyme d'un espace de paix pour les Etats européens. Cet espace de paix justifie que l'idée d'Europe soit toujours porteuse d'avenir. Pourtant, l'Europe de demain, remarque un intervenant (Puy-de-Dôme), pourrait être au contraire un foyer de guerres civiles, tant cette « *Europe-là* » crée de plus en plus d'antagonismes. Or il ne faut pas se faire d'illusion, rappelait-on au début du débat : sur la direction néolibérale à donner à la construction européenne, il y a un consensus qui prévaut entre tous les grands partis. Dans l'immédiat et pour tenter de faire entendre sa différence, le Bureau d'Attac propose une action la veille du scrutin, le 12 juin, alors que la campagne officielle est close, dans le souci non pas d'appeler à voter dans tel ou tel sens, mais pour rappeler ce que l'association attend de la construction de l'Europe, avec cette idée d'une « *opération vérité sur le Traité* ». Sans se prononcer par un vote, l'assemblée a acté la proposition du Bureau, pour faire de cette journée du 12 juin, un moment fort de mobilisation pour l'ensemble de l'association.

Compte-rendu de la séance plénière « Attac et les listes « 100% altermondialistes »

Séance plénière, samedi 22 mai de 18h à 19h30

Rapporteurs : Michel Menant (Attac 16) et Jacques Weber (membre du CA national)

Problématique : La constitution de listes « 100 % altermondialistes », avec la présence de candidats connus à Attac (Christophe Ventura et Dominique Mourlane), a suscité au sein de l'association des débats nombreux et des échanges très vifs.

Déroulement :

Après une rapide introduction faite par les animateurs de la réunion, de nombreux intervenants ont exprimé des positions de Comités locaux, lorsque ceux-ci s'étaient réunis au préalable, ou des positions individuelles. Beaucoup de ces prises de positions avaient déjà été publiées sur la liste « Local ».

Plusieurs membres du Bureau de l'association (Bernard Cassen, Pierre Khalfa, Gus Massiah, Michèle Dessenne) sont intervenus pour préciser leurs positions et leurs analyses. Jacques Nikonoff a conclu la séance en appelant à la responsabilité des animateurs locaux et nationaux de l'association.

Questions soulevées :

La première intervention a mis en cause le président d'honneur en lui reprochant d'être « à l'initiative de ces listes », et le président pour les avoir « cautionnées ».

Le président a immédiatement rappelé qu'il avait dit à de nombreuses reprises ne pas être au courant de cette initiative et qu'il ne soutenait pas ces listes, pas plus qu'aucune autre. Il s'est interrogé sur les mécanismes de la rumeur, qu'il faudra un jour analyser, estimant qu'elle était spontanée et ne voulant pas croire qu'elle était organisée.

Les autres principaux problèmes soulevés par les interventions portent sur le manque de concertation préalable à la participation de membres d'Attac aux élections et sur « *l'usurpation* » de l'image d'Attac (et plus généralement de celle du mouvement altermondialiste qui n'a pas vocation, à présenter un programme « *de gouvernement* »). Plusieurs voix ont demandé que ceux des candidats aux élections qui sont membres du Conseil d'administration démissionnent de leurs fonctions au sein de l'association. L'opportunité politique de la création de ces listes a souvent été mise en cause, l'un des risques importants étant que nos adversaires seraient tentés de réduire l'audience du mouvement altermondialiste à des chiffres de résultats électoraux, surtout s'ils sont faibles. La participation à la compétition électorale affaiblit le mouvement dans sa capacité à peser sur les orientations des organisations politiques existantes. Certains attribuent même à l'existence de ces listes une baisse de fréquentation des activités de leurs Comités locaux, voire des non-renouvellements de cotisations.

Bernard Cassen, mis en cause dans plusieurs interventions, a rappelé pourquoi il n'a pas lui-même immédiatement informé l'association de la constitution de ces listes (dont il avait effectivement eu connaissance, mais à titre strictement personnel), et lancé le débat en son sein à leur sujet. D'une part, il ne lui appartenait pas de se substituer aux animateurs de ces listes pour rendre leur initiative publique, cette démarche et son calendrier relevant de leur seule responsabilité. D'autre part, ces listes n'étant pas des listes d'Attac, même si elles reprennent ses propositions, le président d'honneur n'avait pas de raison d'impliquer institutionnellement l'association dans cette affaire, ne serait-ce que pour informer le CA, ce que les intéressés ont fait dès le 19 avril. Bernard Cassen replace l'apparition de ces listes dans un contexte plus global, celui de la recherche de traductions politiques des idées altermondialistes. On l'a vu avec les listes alternatives aux élections régionales en Midi-Pyrénées, sur laquelle figuraient bon nombre de membres d'Attac. On l'a vu également aux régionales en Ile-de-France, avec la participation de responsables de mouvements sociaux (MRAP, AC !, etc.) aux listes de Marie-George Buffet. Selon lui, ces démarches sont le reflet

d'une insatisfaction de nombreux militants face aux propositions et aux méthodes des formations politiques existantes dans le champ antilibéral. Faut-il se féliciter ou se plaindre de ce désir d'engagement civique et politique de militants d'Attac et d'autres mouvements ? C'est justement un des grands succès d'Attac d'avoir fait naître ce désir à partir de son travail d'éducation populaire. Et cela au moment où la politique tend à être discréditée. Attac sert ainsi d'incubatrice à ces volontés d'engagement, et c'est très bien ainsi. Mais cela doit se faire en respectant totalement l'étanchéité entre mouvements et partis. Celles et ceux qui s'engagent en politique doivent le faire à titre individuel et sans se prévaloir de leur appartenance à Attac ou à d'autres mouvements. Cette situation se reproduira inévitablement à l'avenir et il incombe à Attac de s'y préparer. C'est ce que dit notamment la déclaration unanime du CA lorsqu'elle parle de "repenser " le rapport de l'association au champ politique institutionnel. La tâche ne sera pas facile car ce n'est pas de l'intérieur d'Attac que doivent être pensées et prescrites de telles configurations, par définition extérieures à l'association.

Des intervenants ont indiqué que, pour de nombreux membres fondateurs, adhérents et Comités locaux, cette affaire est dommageable pour Attac. Si elles sont impulsées par des membres en vue de l'association, ces listes, qui reprennent telles quelles les positions de l'association, sont forcément assimilées à Attac. Nous ne sommes pas dans le même cas de figure qu'avec des partis déjà en place, même quand ils reprennent nos idées. La prise de position politique n'est pas une affaire individuelle, mais a nécessairement une dimension collective. Le conseil d'administration unanime a trouvé cette situation regrettable.

D'autres voix ont exprimé la nécessité de réaffirmer la distance entre Attac et les listes altermondialistes et de porter dans la réflexion sur la nouvelle dynamique le débat politique que constitue l'existence de ces listes. La persistance du mélange entre des questions politiques et des attaques personnelles est malsaine et ne tient pas compte de la prise de position unanime du conseil d'administration du 15 mai dernier, même si la pratique du consensus conduit parfois à des textes qui peuvent apparaître trop lisses.

Selon certains, cette crise devait survenir, elle est issue du mécontentement face à l'attitude figée des partis politiques, d'un évitement de notre part pour aborder de front la question politique, et de problèmes à régler sur le fonctionnement et l'organisation d'Attac (place des fondateurs, place des adhérents, place des Comités locaux, rapports d'Attac à l'extérieur, notamment aux médias) ; inévitable, elle serait de toute façon apparue sous ce prétexte ou sous un autre. Attac est un mouvement citoyen, il devra aborder de nouveaux champs, tous ceux qu'atteint la mondialisation néolibérale : le politique (sans confondre débouché politique et débouché électoral), la laïcité, l'énergie…

Perspectives :

Le problème n'est pas d'éviter l'existence de crises, c'est de savoir comment on sort des crises.

Inquiet des conséquences pour Attac de ce conflit, un membre du Bureau propose une méthode pour sortir « *par le haut* » de cette situation. Il souligne qu'après de nombreux débats, le CA a adopté une position unanime : il est primordial, tout en les constatant, de dépasser les divergences et de continuer Attac. La démocratie n'est pas quelque chose de lisse, cette crise nous amène immanquablement à aborder notre rapport au politique (en ne perdant pas de vue qu'Attac, mouvement citoyen, n'est pas un mouvement social), à réfléchir à nos rapports aux médias et à reconsidérer la place des différentes instances dans le fonctionnement d'Attac.

Conclusion :

La question de nos rapports au politique est d'autant plus délicate que ces rapports sont mal assumés et mal verbalisés : nous entretenons avec le politique des « *liaisons dangereuses* ».

Le président de l'association a conclu la séance en appelant Attac à sortir de cette crise en se fixant des perspectives dans le cadre de la nouvelle dynamique. Il note que vis-à-vis de l'opinion, ces listes sont devenues, dans les faits, des listes Attac, malgré la volonté affichée par les candidats. Il doute fort de leur avenir, faute de dynamique politique et de moyens financiers. Il invite donc les dirigeants locaux et nationaux d'Attac à se référer systématiquement au communiqué du Conseil d'administration du 15 mai et d'éviter de jeter de l'huile sur le feu. Il propose de réfléchir à des modalités d'organisation transitoires pour renforcer la présence des adhérents et des Comités locaux dans les instances de direction d'Attac, et de lancer immédiatement un groupe de travail qui réfléchisse sans tabous à une nouvelle articulation entre les différentes instances qui composent Attac pour remettre à plat l'organisation, le fonctionnement et les statuts de l'association.

Annexe : Liste des participants à la CNCL des 22 et 23 mai 2004

NOM	PRENOM	Comités Locaux	DEPT	Mandaté (e)	Accompagnateur (rice)
Martinot	Patrice	Attac Val-de-Saône	01	1	
Sanchez	Jean-Claude	Bellegarde Pays-d- Gex	01	1	
Caura	Gérard	Attac 02	02		1
Caura	Marie Joséphine	Attac 02	02	1	
Lepaysan	Roland	Attac Montluçon	03	1	
Aubally	Martine	Attac Montluçon	03		1
Hartab	Gérard	Attac Moulins	03	1	
Mercier	Isabelle	Attac 04	04		1
Régnier	Gérard	Attac 06	06	1	
Toker	Richard	Attac 08	08	1	
Bordier	Claudine	Attac 09	09	1	
Estrade	Michele	Attac 09	09		1
Rey	Jacques	Attac Carcassonne	11	1	
Rosen	Patrick	Attac Pays-d'Arles	13	1	
Peres	Rosemarie	Attac Pays-d'Arles	13		1
Hulin	Thibaud	Attac Pays-d'Aix	13		1
Lagune	Bernard	Attac Pays -'Aix	13	1	
Maurel	Evelyne	Attac 13	13	1	
Bonneau	Philippe	Attac La Ciotat	13	1	
Pillé	Sylvie	Attac Pays-d'Aubagne	13	1	
Menant	Michel	Attac 16	16	1	
Léon	Philippe	Attac 16	16		1
Piveteaud	Jean-Paul	Attac 16	16		1
Fontaine	Jean-Luc	Attac 16	16		1
Gentric	Gael	Attac 17	17	1	
Candoret	Franck	Attac 17	17		1
Bonnes	Francois	Attac 17	17		1
Fraize	Michèle	Attac 18	18		1
Audin	Henri	Attac 18	18	1	
Lafosse	Guy	Atac Cher-Sud	18		1
Cordier	Nelly	Attac Cher-sud	18	1	
Orsini	Michel	Attac Ajaccio	2A	1	
Pomella	Jean-Dominique	Attac Ajaccio	2A		1
Mauny	Dominique	Attac Bastia	2B	1	
Hollinger	Yves	Attac 21	21	1	
Etienne	Pierre	Attac 22	22	1	
Brugvin	Thierry	Attac Besançon	25	1	
Bouzon	Bernard	Attac Romans	26	1	
Lauro	Pierre Francois	Attac 28	28	1	
Joly	Dominique	Attac 28	28		1
Mangeney	Hélène	Attac 29	29	1	

Vialle	guy	Attac Uzèges	30	1	
Flattet	Josiane	Attac Gard	30	1	
Lacroix	Claire	Attac Comminges	31	1	
Abbès	Pierre	Attac Comminges	31		1
Vilmont	Maurice	Attac 33	33	1	
Vilmont	Véronique	Attac 33	33		1
Fauré	Alain	Attac Biterrois	34	1	
Règle	Claude	Attac Cévennes-Sud	34	1	
Règle	Niurka	Attac Cévennes-Sud	34		1
De Puthod	Odile	Attac Héraullt	34		1
Etchegaray	José	Attac Hérault	34	1	
Métivier	Jean-Louis	Attac Rennes	35	1	
Quinton	Jacques	Attac Pays-de-Redon	35	1	
Credeville	Francoise	Attac Vienne-Pay-Rhodanien	38	1	
Gibert	Pierre	Attac Landes-Côtes-Sud	40	1	
Martellino	Emmanuel	Attac Yssingelais	43	1	
Coiffard-Grosdoy	Geneviève	Attac 44	44	1	
Droillard	Jean	Attac 44	44		1
Masson	Jean	Attac Lot	46	1	
Masson	Geneviève	Attac Lot	46		1
Santolini	Henri	Attac Marmande	47	1	
Garrioux	Pascal	Attac 49	49	1	
Vallet	Colette	Attac Châlons-en-Champagne	51	1	
Thomas	Philippe	Attac Châlons-en-Champagne	51		1
Guezennec	Anne-Gwenaelle	Attac Nancy	54	1	
Arnould	Anne-Marie	Attac Nancy	54		1
Maillard	Gaelle	Attac Villeneuve -d'-Ascq	59	1	
Gauthier	Dominique	Attac Littoral - Nord	59	1	
Pichet	Manuel	Attac Lille	59	1	
Perczak	Lucie	Attac Lens-La-Gohelle	62	1	
Courbot	Serge	Attac Artois	62	1	
Castagnez	Jean	Attac 63	63	1	
Irjud	Jean-Yves	Attac Pays-Basque	64	1	
Harf	Francoise	Attac 64	64	1	
Cassagne	Marcel	Attac 65	65	1	
Lafite	Hélène	Attac 65	65		1
D'Arthuis	Sophie	Attac 66	66	1	
Henry	Frédéric	Attac Vosges-du-Nord	67	1	
Pactat	Régine	Attac Vosges-du-Nord	67		1
Rolet	Lysiane	Attac Strasbourg	67	1	
Deiss	Michel	Attac 68	68	1	
Deiss	Jocelyne	Attac 68	68		1
Thimonier	Elisabeth	Attac Rhône	69	1	
Guérin	Gérard	Attac Rhône	69		1
Chenevoy	Yannick	Attac Chalon-sur-Saône	71	1	
Verchère	Constance	Attac 72	72	1	

Granlin	Isabeau	Attac 72	72		1
Magnin	Didier	Attac Haute-Savoie	74	1	
Roth	Cécile	Attac Haute-Savoie	74		1
Plasson	Thierry	Attac Haute Savoie	74		1
Coulomb	Jean-Michel	Attac Paris -Centre	75	1	
De Camaret	Aymard	Attac Paris-Centre	75		1
Lambert	Lydie	Attac Paris- Centre	75		1
Monteil	Serge	Attac Paris 9/10	75	1	
Dachary	Jacques	Attac Paris 11	75	1	
Ludi	Aurore	Attac Paris 11	75		1
Lecomte	Etienne	Attac Paris 12	75	1	
Matringe	Sophie	Attac Paris 12	75		1
Bloichot	Martine	Attac Paris 13	75	1	
Blanchon	Jean-François	Attac Paris 14	75	1	
Détré	Nelly	Attac Paris 15	75	1	
Ferrand	Martine	Attac Paris 15	75		1
Barbe	Catherine	Attac Paris Nord Ouest	75	1	
Lluvia Aguilar	Philippe	Attac Paris 19	75	1	
Austin	Marcel	Attac Paris 19	75		1
lorut	Danièle	Attac Paris 19	75		1
Vitale	Elodie	Attac Paris 20	75	1	
Belmecheri	Azzedine	Attac Paris 20	75		1
Rédélé	Claude	Attac Dieppe	76	1	
Floury	Alain	Attac Rouen-Agglomération	76	1	
Dupont	Jean-Michel	Attac 77 Nord	77	1	
Cuttaîa	Stéphane	Attac Brie -Champenoise	77	1	
Hemet	Patrice	Attac Pays-de-Meaux	77	1	
Pinchera	Dominique	Attac 78-Sud	78		1
Marty	Dominique	Attac 78-Sud	78	1	
Matthieu	Laurent	Attac Rambouillet-Epernon	78		1
Dumas	Isabelle	Attac Rambouillet-Epernon	78	1	
Michel	Frank	Attac 79	79	1	
Jauffret	Sabine	Attac Tarn	81	1	
Heinrich	Stéphane	Attac Var	83	1	
Goussot	Danielle	Attac Sud_Lubéron	84	1	
Dauly	Aurore	Attac Vendée	85	1	
Chautemps	Alexandre	Attac Châtellerault	86	1	
Thareau	Emmanuelle	Attac Montmorillon	86	1	
Bonin	Anaîde	Attac Montmorillon	86		1
Bernier	Aurélien	Attac Poitiers	86	1	
Mandonnaud	Paul	Attac 87	87	1	
Causse	Aurélie	Attac 87	87		1
Sage	Jean-Yves	Attac Centre-Essonne	91	1	
Mosnier	Alban	Attac Nord-Essonne	91	1	
Chesneau	Jean-Louis	Attac Nord-Essonne	91		1
Gourevitch (Dm)	Guy	Attac 92	92	1	
Vojtovic	Claude	Attac 92	92		1
Desaulty (Dm)	Marie-Catherine	Attac 92	92		1

Lecourieu	Alain	Attac 92	92		1
Ganeval	Cécile	Attac 92	92		1
Ponthus	Pierre	Attac Pantin	93	1	
Lamontagne	Françoise	Attac 93 -Sud	93	1	
Galas	Léna	Attac 93-Nord-Est	93	1	
Simonetti	Jean-Pierre	Attac 93-Ouest	93	1	
Saudecerre	Henri	Attac 94	94	1	
Saudecerre	Claude	Attac 94	94		1
Guillermou	Cyrille	Attac Cergy	95	1	
Combes	Maxime	Attac Campus Sorbonne	Campus		1
Rousseau	Mathieu	Attac Campus Cergy	Campus		1
Théry	Yves	Attac Campus Villeneuve d'Ascq	59	1	
Dinh Van	Pierre	Attac Campus Strasbourg	Campus		1
Cocona	Armand	Attac Campus Strasbourg	Campus		1
Berthomeau	Nicolas	Attac Campus Nantes	Campus	1	
Crémieux	Robert	CA			1
Gourguechon	Gérard	SNUI (membre fondateur)			1
Poliak	Claude	Raisons d'agir(membre fondateur)			1
Massiah	Gus	CRID (membre fondateur)			1
Teper	Bernard	UFAL (membre fondateur)			1
Chesneau	Jean-Louis	APEIS (membre fondateur)			1
Perrin	Evelyne	AC (membre fondateur)			1
Gauthier	Dominique	CA			1
Weber	Jacques	CA			1
Khalfa	Pierre	CA			1
Cassen	Bernard	CA			1
Tassi	Régine	CA			1
Jonquet	Bernadette	CA			1
Nikonoff	Jacques	CA			1
Dessenne	Michèle	CA			1
Sounes	Jean-Louis	Siège			1
Madec	Pierre	Siège			1
Derrien	Antoine	Siège			1
Total (participants)					170
Total (Comités locaux)					100